

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 23

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation
04/07/2024Date d'affichage
04/07/2024Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procurations(s) :

Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) absent(s) :**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme DUBIN Nathalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LANOUE Nicolas

Numéro interne de l'acte : D03_07_2024**Objet : Création d'un budget annexe " Les Vignes 2 "**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création de la seconde tranche du lotissement « Les Vignes » sur la commune déléguée de la Pommeraie sur Sèvre.

La vente de terrains destinés à la construction et liés à ces deux projets est une activité assujettie de plein droit à la TVA.

Monsieur le Maire propose donc de créer un budget annexe intitulé « Lotissement Les Vignes 2 » à compter du 01 janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Nicolas LANOUE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

